

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
REGION DE L'EXTREME-NORD
DEPARTEMENT DU LOGONE ET
CHARI
COMMUNE DE LOGONE BIRNI
COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
FAR-NORTH REGION
LOGONE ET CHARI DIVISION
LOGONE BIRNI COUNCIL
DIVISIONAL TENDERS BOARD

Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Logone Birni

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/C/LIB/CIPM-TBEC/2024 DU 26 Décembre 2024

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GOMA (LOT 01), A L'EP DE ZIMADO I (LOT 02) ET A L'EP DE OULLI (LOT 03), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEDUB-Exercice 2025

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Logone Birni, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Logone Birni, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de GOMA (lot 01), à l'EP de ZIMADO (lot 02) et à l'EP de OULLI (lot 03), dans la Commune de Logone Birni.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser sont repartis en lot et portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente + la couverture ;
- Les menuiseries métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD

N° de lot	INTITULES DES PROJETS ET LEUR LOCALITE	COÛTS DU PROJET	FINANCEMENT
Lot 1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de GOMA	23 000 000	BIP MINEDUB-2025
Lot 2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de ZIMADO I	23 000 000	BIP MINEDUB-2025
Lot 3	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de OULLI	23 000 000	BIP MINEDUB-2025

3. PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4. FINANCIEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont finançés par le Budget d'Investissement Public, MINEDUB Exercice 2025.

- Montant prévisionnel TTC pour chaque lot soit un bloc de deux salles de classe : 23 000 000 (vingt-trois millions) Francs CFA.

5. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et reçu à la Commune de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Logone Birni, de la somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA.

6. REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général, au plus tard le 23/01/2024 à 13 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/C/LIB/CIPM-TDEC/2024 DU 26 Décembre 2024

EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE GOMA (LOT 01), A L'EP DE ZIMADO I (LOT 02) ET A L'EP DE OULI (LOT 03), DANS LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARLIE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'importe qu'en slance de dépouillement"

7. RECEVABILITÉ DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent soixante mille (400 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Logone Birni, le 23/01/2025 à 14 HEURES précises par la Commission Interne de l'assassinat des Marchés de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants élu(e)s mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9. CRITÈRES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administratif

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification

c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle :
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères explicités dans le règlement particulier du DAO et relatif à la qualification des candidats porteront sur

1) La capacité financière	Oui/Non
2) Les références de l'Entreprise	Oui/Non
3) Le personnel d'encadrement	Oui/Non
4) Le matériel et les équipements essentiels	Oui/Non
5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet	Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

10. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant vingtaine (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11. CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 21% du montant prévisionnel, soit Quatre Cent Soixante Mille (460 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13. ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1. L'offre administrative sera jugée conforme ;
2. L'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
3. L'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins distante.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de LOGONE BIRNI.

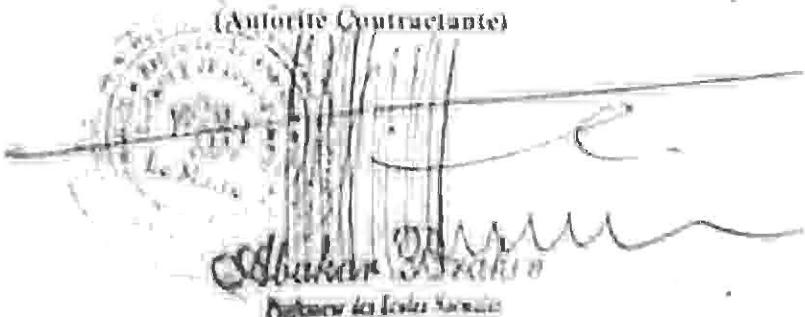
15. ACTES DE CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

26 DEC 2024
Logone Birni, le.....

Le Maire

(Autorité Cocontractante)



Obakar Dabiré
Maire de Logone Birni

Annulations :

- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdu/CIPM-LB ;
- ✓ DDMNMAP/LC
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives